NUMERO XXVII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 4. Avril 1800.

L'An sixième de la Liberté BATAVE.

EXTRAIT d'une Lettre de GÈNES *du 8. Mars.*

„ DEPUIS plusieurs jours on observoit ici & dans nos environs des mouvemens de la part de l'Armée *Françoise*: On avoit aussi vu partir de *Gavi* beaucoup de Munitions de guerre; & tout annonçoit, que l'Armée se préparoit à quelque opération importante. En effet, le 5. Mars, les Troupes se sont ébranlées sur toute la Ligne. Il n'est rien arrivé d'important jusqu'ici dans la *Rivière du Ponent*; mais dans la *Rivière du Levant* les *François*, dirigés principalement contre les Insurgés de *Fontana-Buona*, ont eu des succès, & s'y sont saisis de beaucoup de Vivres. Un Corps de 2500. Hommes, parti de *Torriglia*, Mercredi (5.) au matin, s'est porté en trois Colonnes sur la Vallée de *Fontana-Buona*. Les Paysans ont fait par-tout une résistance vigoureuse. Cependant les *François* ont poursuivi leur marche à travers un feu très-vif jusqu'à *Cicagna* au centre de la Vallée, où ils ont passé la nuit; &, comme les Révoltés ne cessoient de les harceler, ils y ont incendié diverses Maisons, entre autres celle de *Levéronne*, premier Commandant en chef des Insurgés. Les Villages circonvoisins ont subi le même sort. A *Piancssa*, une seule Maison a échappé aux flammes.... Dans notre Ville, le Général en chef vient de demander, au nom de son Gouvernement, un Emprunt de 2. Millions à prendre sur le Commerce. Malgré la *stagnation* ou pour mieux dire *la ruine totale* du Commerce, le Gouvernement *Ligurien* espère trouver cette Somme, & a déjà remis 500,000. *Francs*: Mais l'effet de ces mesures est, que plusieurs Négocians Etrangers, fixés depuis longtems à *Gènes*, se disposent à partir. "

De VÉNISE, *le* 14. *Mars.*

Enfin l'Eglise *Catholique* est pourvuë d'un nouveau Chef. Ce matin, à 11. heures, la Nouvelle s'est répanduë de l'élection du Pape, la pluralité requise des Voix s'étant réunie en faveur du Cardinal *Grégoire-Barnabé Chiaramonte*, né le 11. Août 1742. à *Cesène*, qui fut également la Ville natale de son Oncle & Prédécesseur, le Pape *Pie* VI. A l'âge de 16. ans il entra dans l'Ordre des *Benédictins*, & remplit avec réputation & succès dans plusieurs Couvens la place de Lecteur en Théologie. Son Oncle, ayant autant égard à son mérite qu'aux liens de la parenté, le nomma au Siège de *Tivoli*; & le 14. Février 1785. il le décora de la Pourpre, en lui conférant aussi le Siège d'*Imola*. Par reconnoissance pour son Bienfaiteur, il a pris le Nom de *Pie* VII. Son élection a été aussi-tôt notifiée au Peuple par une décharge de l'Artillerie; & le *Te-Deum* a été chanté solemnellement. Ce soir, il y aura Illumination. Le nouveau Pontife a été choisi presqu'à tous les suffrages; & sans doute ce choix est propre à réunir bien des intérêts, ainsi qu'à prévenir bien des chocs & des changemens: Il est à remarquer seulement, que le *Sacré-Collége* s'est départi cette fois-ci, comme lors de la dernière élection du Cardinal *Braschi*, de l'usage de prendre pour Pontife un Homme, dont l'âge déjà avancé offrît à la plûpart de ses Collègues l'espoir de courir encore une fois la chance d'être promûs eux-mêmes à la Dignité suprême dans l'Eglise. Le *Conclave* a duré trois mois & treize jours.

EXTRAIT d'une Lettre de VÉNISE *du* 15. *Mars.*

„ L'élection d'un nouveau Pape a été enfin consommée avant-hier au soir, après que le *Conclave* eut été enfermé ici au Couvent de l'Isle *St. George*, pendant près de trois mois & demi, depuis le 1. Décembre dernier. La Majorité du *Sacré-Collége* a élevé au *St. Siège* le Cardinal *Chiaramonte*, Evêque d'*Imola* & Neveu de feu *Pie* VI. Le même Cardinal fut déjà mis sur les rangs par les anciens Cardinaux, les plus attachés aux droits de la Cour de *Rome*, lorsqu'en 1797. le Souverain Pontife fut attaqué d'une maladie assez grave, pour que l'on prévît dès-lors le cas d'une élection prochaine. Le nouveau Pontife a pris le nom de *Pie* VII. par estime & reconnoissance pour son

Parent & Bienfaiteur, auquel il succède. On ignore, s'il séjournera longtems parmi nous, ou s'il ira bien-tôt résider à *Rome*. En attendant, *Vénise*, riche de posséder une tête si chère, est ivre de joye. Ce soir, ainsi que demain, toute la Ville sera illuminée superbement, &c. "

EXTRAIT d'une Lettre de DONAUESCHINGEN *du 20. Mars.*

„ Le Général d'Artillerie *Kray* arriva ici au Quartier-Général, le 17. de ce mois au matin, avec le Général Marquis de *Chasteller*; surquoi l'Archiduc *Charles* expédia aussi-tôt l'Ordre-général, qui suit. "

„ *J'ai prié Sa Maj. l'Empereur de me décharger du Commandement, à cause de la foiblesse de ma santé; & Sa Maj. a nommé à ma place le Général d'Artillerie Baron* Kray. *En annonçant ce changement à l'Armée, je me plais à lui témoigner, combien je suis pénétré d'une vive reconnoissance pour la valeur & la persévérance, que les Généraux, les Officiers & toutes les Troupes, ont déployées, pendant tout le tems que j'ai eu l'honneur de les commander. Autant je regrette vivement d'être forcé par ma santé de me séparer de ces Compagnons d'Armes, que j'estime & que j'aime, & dont dans toutes les occasions j'ai appris à connoître la bravoure & la fidélité inaltérable pour Sa Maj. l'Empereur; autant je les conjure & les presse en ce moment de continuer à montrer, sous les ordres du Général d'Artillerie Baron* Kray, *un égal attachement à notre Monarque & une même ardeur dans le Service.* "

„ *Dès-à-présent tous les Rapports, Lettres, Avis, &c., pour le Général en chef, doivent être adressés au Général d'Artillerie Baron* Kray, *à qui j'ai transmis aujourd'hui le Commandement de l'Armée.* "

(Signé) L'Archiduc CHARLES, Veld-Maréchal.

„ A cause de la grande étenduë de terrain qu'occupe l'Armée, il vient d'être nommé quatre Quartier-Maîtres-Généraux, qui sont les Lieutenants-Veld-Maréchaux *Schmidt* & *Stipschütz*, & les Généraux-Majors *Chasteller* & *Meerfeld*. Les Lieutenants-Veld-Maréchaux *Kollowrath* & *Sztaray* commanderont, le premier l'Aile gauche, le second la droite de l'Armée. L'Archiduc *Ferdinand*, de retour depuis peu de *Vienne*, conduira la Brigade du Lieutenant-Veld-Maréchal *Kienmayer*. Mr. de *Colloredo* accompagne l'Archiduc *Charles*, qui part demain."

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au 7.* Germinal (28. *Mars.*)

„ Dans la Séance d'hier, le *Tribunat* a voté assez unanimément l'adoption du Projet de Loi sur *les modifications à apporter au Droit d'entretien des Routes*; mais il s'est déclaré, à la majorité de 49. Voix sur 74. tans, contre le Projet relatif à *la construc des Ponts, Chemins ou Canaux, par des Pa ticuliers*. Tant le *Tribunat* que le *Corps Législatif* ont nommé, avant-hier, cha un Candidat au *Sénat-Conservateur*, le mier le Citoyen *Saget* (de *Nantes*,) tre le Citoyen *Levacher*, *Législateur*. lui-ci est le second Candidat présenté jours passés par le *Corps-Législatif* au *nat-Conservateur*, pour les Places va tes qu'il a à remplir dans son sein: toyen *Duval*, ancien Ministre de la P a réuni, le 28. du mois dernier, la rité des suffrages de nos *Législateurs* les mêmes fonctions. De leur côté *Sénateurs* ont nommé, le 4. de ce au *Corps-Législatif* le Citoyen *Kepler Bas-Rhin*,) en remplacement du Ci *Salenave* (des *Basses-Pyrenées*,) dé Le jour même de cette élection, le B du *Sénat-Conservateur* a été reno pour la première fois: La Présidence des mains du Citoyen *Siéyès* dans cell Citoyen *Roger-Ducos*, Collègue du pr tant au *Directoire* qu'au *Consulat-Int diaire*, & aujourd'hui, comme l'a *Sénateur* de droit d'après la Constitu Le Secrétariat, occupé jusqu'ici par l toyens *Roger-Ducos* & *Lacepède*, e volu à des Hommes, non moins cél que ce dernier dans la République de tres, sçavoir *Bougainville* & *Laplace*.

„ En attendant le résultat incertain Négociations pacifiques, qui peuvent e être sur le tapis, le *Gouvernement Fr* continuë à se préparer à la Guerre, en suivant avec activité l'Armement Na Déjà le *Premier-Consul* a eu la satisfa de voir paroître, à la grande parade vant-hier, le Général *Dumas* avec que *Hussars* du Corps de Volontaires de cet me, qui se forme à *Paris*. On compte plusieurs Jeunes-gens des Familles jad plus illustres de *France* dans ce Corps a pour Commandant le Fils du Général *pierre*, tué du côté de *Valenciennes* pe les premières années de cette Guerre tandis que la Liste d'inscription, ou aux Volontaires dans cette Ville, tous les jours de nouvelles signatures apprend, que l'exemple de la Capitale cité l'émulation de la Commune de R où il s'enrôle aussi un grand nombre de nes-gens pour l'Armée de réserve. dre de cette Armée vient de s'accroît la *Légion Italique*, dans laquelle sont dus tous les anciens Corps d'Infanter

de Cavalerie des différentes Républiques d'*Italie*. Cette Légion, qui monte à environ sept mille-Hommes aux ordres du Général *Cisalpin*, *Lecchi*, après avoir été organisée le 27. du mois dernier à *Dijon*, a dû se mettre en marche de-là, dès le 1. *Germinal*, pour le Département de l'*Ain* vers la *Savoye:* Elle fait place ainsi aux autres Militaires, qui arrivent successivement dans cette Ville-là, dont la Municipalité a ordre de recevoir dans ses murs 8. mille Hommes, qui logeront chez les Citoyens, tandis que le reste est au bivouac. Les Equipages du *Premier-Consul* partiront dans cette *Décade* pour *Dijon*; & on assure, que *Bonaparte* a l'intention de les y suivre le 16. de ce mois, après avoir présidé la veille la Séance publique de l'*Institut National*, dont la Classe des Sciences Physiques & Mathématiques l'a nommé, il y a peu de jours, pour Président."

„ Cette Alliance des Lettres & des Armes est remarquable aussi dans l'Arrêté des *Consuls* du 1. de ce mois, par lequel ceux-ci, d'après le Rapport du Ministre de l'Intérieur, ont ordonné une nouvelle organisation pour le *Prytanée* (ci-devant Collège de *Louis-le-Grand.*) " Il sera divisé „ en quatre grands Collèges soumis à une „ même Administration & placés l'un à *Paris*, Ruë *St. Jacques*, où il est; le second à *Fontainebleau*; le troisième à *Versailles*; & le quatrième à *St. Germain*. „ Dans chacun de ces Collèges, il y aura „ cent Places d'Elèves payées par le Gouvernement, & dont la nomination sera „ faite par le *Premier-Consul*, sur la présentation du Ministre de l'Intérieur. Ces „ Elèves seront pris exclusivement parmi „ les Enfans peu fortunés des *Militaires „ morts sur le Champ-de-Bataille*, & des „ Fonctionnaires publics morts dans l'exercice de leurs fonctions. Les Elèves „ actuels du *Prytanée* seront répartis dans „ ces quatre Collèges par l'Administration „ Centrale du *Prytanée*, qui sera composée „ de cinq Membres exerçant gratuitement."

„ Le *Gouvernement* s'est principalement occupé jusqu'ici de l'Armée de terre; l'Armée Navale vient à son tour de fixer son attention: L'Amiral *Bruix* a annoncé, le 27. *Ventose* (18. Mars) à l'Escadre de *Brest*, les vuës du *Premier-Consul* à son égard, par la *Proclamation* suivante. "

L'Amiral BRUIX, aux Généraux, Chefs de Division, Capitaines, Officiers, Soldats & Marins, qui composent l'Armée Navale.

„ *Le* Premier-Consul *de la République me charge de vous dire, qu'il a les yeux fixés sur vos destinées. Il veut cicatriser enfin les playes de l'Armée Navale, comme toutes celles qui affligeoient la République sous la* Tyrannie des Factions. *Confident de ses voeux pour le bonheur des Marins; témoin de ses efforts pour le réaliser, & porter la gloire de la Marine au niveau de celle que son génie a fixée dans les Armées de terre, je dois vous rappeller, que, si vous n'avez encore ressenti que foiblement les effets de sa sollicitude, vous ne pouvez l'attribuer qu'à la force des circonstances impérieuses, dont vous avez eu connoissance, & plus particulièrement à cette Guerre impie, qui* désoloit les plus riches Départemens *de notre Pays, &* tarissoit toutes les sources de la Fortune Nationale. "

„ *Ce fléau n'est plus. A la voix de* Bonaparte, *les Bandes des* Rebelles *se sont dispersées: L'Etranger, remontant sur ses Vaisseaux, a fui la Terre de la Liberté; & les* François, *égarés par lui, se sont ralliés sous les Drapeaux de la Patrie.* BRAVES MARINS, *vous arrivez donc au terme des privations & des sacrifices, que vous avez si courageusement supportés! . . . . Oui, le Héros qui nous gouverne, le Héros qui vainquit les Rois coalisés autant de fois qu'il les combattit, porte en ce moment* sa Fortune *aux Armées. C'est l'*Olivier *dans une main, & l'*Epée *dans l'autre, qu'il va, à la tête de* deux-cent mille *braves, offrir la Paix à l'*Europe, *ou terminer la Guerre par la Victoire.* "

„ *Hâtons-nous,* MES CAMARADES, *de seconder ses généreux desseins: Il compte* sur nous aussi *pour leur entier accomplissement: Il nous appelle à partager la gloire, dont les autres Armées vont se couvrir sous ses yeux: Il veut, que la* France, *que l'*Europe *entière nous doive, comme à celles-ci, le doux fruit de la Paix; & que, rentrant bientôt dans nos foyers, nous trouvions, comme les autres Défenseurs de la Patrie, la récompense de nos travaux dans le bonheur de nos Familles, & la reconnoissance de nos Concitoyens. Moi qui vous connois, j'ai juré au* Premier-Consul, *que ses espérances ne seroient pas trompées. Je lui ai dit, que je trouverois dans votre zèle, dans votre courage & dans votre amitié pour moi, plus qu'il ne faut pour suppléer aux talens, que je n'ai pas. Je lui ai juré enfin, que vous reviendrez victorieux comme lui. Mes Amis,* ne le jurez-vous pas? "

(*Signé*) E. BRUIX.

„ Il faut espérer, que notre Marine Militaire démentira dans la suite le mauvais augure, qu'on pourroit tirer de la malheureuse issuë de sa première Expédition de cette Campagne: Après avoir annoncé la dispersion par les *Anglois* de l'Escadrille envoyée au secours de *Malte*, le *Journal officiel* fait connoître aujourd'hui la prise du Vaisseau *le Généreux* même, dans les termes suivans."

„ *Le* 29. Pluviose (18. *Février*,) *le Vaisseau* le Généreux *a été rencontré, à dix lieues de* Malte, *par trois Vaisseaux & une Frégate* Anglois, *qui lui ont donné la chasse: Il s'est battu contre eux à la vuë des Côtes de* Sicile,

Le Contre-amiral Perrée, *après avoir été bleſſé à la tête, a eu une cuiſſe emportée; il eſt mort quatre heures après. Le Vaiſſeau alors étoit au pouvoir de l'Ennemi. Le Chef d'Etat-Major & pluſieurs Officiers ont été bleſſés; l'Equipage a été conduit à* Syracuſe, *où ſont reſtés les bleſſés, & de-là à* Meſſine. — *La République a perdu un de ſes plus eſtimables Citoyens, un des plus braves comme des plus habiles Officiers de ſa Marine. Accablé par des forces ſupérieures, la mort, au défaut du ſuccès, n'a pas manqué à ſa gloire.*"

De LEYDE, *le 2. Avril.*

Les prétendues Nouvelles de *Smyr* publiées dans le *Moniteur* comme reçu d'*Amſterdam*, ont fait accuſer de fa dans certains Papiers de *Paris*, celles nous avions données de la Capitulation l'Armée *Françoiſe* en *Egypte*: Cepend nous inférerons dans le *Supplément* la ſ ſtance des Articles de cette Capitulat communiqués par l'Ambaſſadeur *Otto* la Cour de *Vienne*.

AVIS. *Attendu que* HERMAN TOLLIUS, *en ſa qualité de Commiſſaire-Civil-G ral de la part du ci-devant Conſeil-d'Etat des* Provinces-Unies, *a reçu du Pays compte, dans ſa ſus-dite qualité en l'année* 1794, *la Somme de* 25. *mille Florins, pou payer les frais faits pour les Fournitures des Quartiers, Voitures, Paille, Bois &c. à l ge des Troupes Impériales ſe trouvant alors ſur le Territoire de cette République, & a rendu juſqu'à préſent aucun Compte:* A CES CAUSES, *le Miniſtre des Finances de l publique* Batave *fait ſçavoir au dit* Herman Tollius, *& le requiert de rendre au plu Comptes, duement dreſſés, de la geſtion ſus-dite & non encore liquidée des Deniers co lui par le Pays à bon compte, aux Commiſſaires de la Chambre des Comptes ici à la H & ce avant le* 15. *Mai de cette année* 1800. *A défaut le Receveur-Général de l'Ad ſtration Territoriale eſt autoriſé à procéder par voye d'Exécution contre le dit* H. To *afin de répéter la dite Somme duë au Pays.*

Fait à LA HAYE le 7. Mars 1800. l'an ſix de la Liberté *Batave.*

Par ordonnance du Miniſtre ſus-dit. (*Signé*) T. C. DE BORDE

Par les Préſentes on fait l'Avertiſſement, qu'après que la Juriſdiction de la Ville STERDAM *eut été fondée par Arrêt, au nom & de la part de* MARIE-ANNE P *Veuve de, & ayant été mariée hors de communauté de Biens, avec* ESPRIT-DA DE LA GREE DELIGNY, *dans ſa relation exprimée au Procès, par Citation édictale bliée en face de la Maiſon Commune de la dite Ville d'*Amſterdam, *ont été aſſignés à roître à l'Audience des* 13. 15. *&* 16. *du mois de Mai* 1800. *à dix heures du matin devant le Committé de Juſtice de la ſus-dite Ville, tous & chacun qui voudroient ſe être qualifiés, ſoit* ab inteſtat *ou en vertu de Teſtament, à la Succeſſion du ſus-dit* Daniël de la Gree, *lequel s'eſt nommé auſſi* Eſprit-Daniël de la Gree Deligny, *ay meuré à* Orléans, *dans le Département du* Loiret, *où il eſt décédé le* 13. *Janvier afin d'entendre & de répondre, & enſuite procéder ſur la Demande & la Concluſion & à prendre dans la dite Audience, ſous peine & au profit ſelon l'Ordonnance.*

En vertu d'un Appointement de la Cour de Juſtice de la ci-devant Province de Ho mis ſur la Requête des Tuteurs des Enfans délaiſſés par feu Mr. ABRAHAM-DANIEL CHERIT, *afin d'obtenir approbation ſur certain Verbal paſſé avec ceux des Intéreſſés les prétentions ſont originaires de Capitaux négociés ou réſultent du ci-devant Bur* PIERRE GUICHERIT & Fils, *Solliciteurs-Militaires (& ne proviennent par cou d'aucune* Dette domeſtique) — *on prie tous les Intéreſſés ſus-dits, qui n'ont point part au dit Verbal, à cauſe que leur domicile étoit inconnu aux Requérans, de co tre au* 22. *Avril* 1800. *par-devant les Conſeillers Mrs.* NICOLAS-GUILLAUME MAN & JEAN-JAQUES LOKE, *en qualité de Commiſſaires; tandis que les non- rans ſeront cenſés, en vertu du ſus-dit Appointement, avoir conſenti à la diſpoſitio Cour ſus-dite. En attendant, la Requête & Procès-Verbal reſteront dépoſés, à l'a Intéreſſés requis, à l'Etude de Mr.* J. J. VAISSIÈRE, *ſur le* Paviljoensgragt, *à LA*

On demande, à des conditions favorables, à LA HAYE, *une Perſonne munie de Atteſtations, capable de donner des Inſtructions ſur-tout dans le* Latin, *ainſi qu'un cation à deux Elèves. Adreſſe chez le Libraire* VAN CLEEF *à* LA HAYE, *les Lettres*

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQ *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*

NUMERO XXVII.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 4. Avril 1800.

L'An ſixième de la Liberté BATAVE.

DE STOCKHOLM, *le 21. Mars.* Le 15. de ce mois le Roi a fait à *Norköping* l'ouverture de la Diète *Suédoiſe* par un Discours, où S. M. trace en abrégé l'état du Royaume & les événemens, qui ont eu lieu depuis la mort de ſon Père: Elle fait mention, avec beaucoup de ſenſibilité, de l'attentat, qui lui ravit la vie: Enſuite Elle paſſe au principal motif de la convocation des Etats, qui eſt non-ſeulement d'aſſiſter à la Cérémonie du Couronnement, mais ſur-tout auſſi de prendre leurs conſeils ſur le rétabliſſement des Finances & les meilleurs moyens d'avancer à tous égards le bien-être de la *Suède*. C'eſt le Comte *Magnus Erichſon Brahé*, Commandeur des Ordres & Sénateur, que le Roi a nommé Maréchal des Etats: Il eſt Fils poſthume de l'infortuné Comte de *Brahé*, qui périt en 1756, avec le Comte de *Horn*, Victime de ſon zèle pour l'Autorité Royale.

EXTRAIT d'une Lettre de VIENNE *du 19. Mars.*

„ Ce matin, un Courier extraordinaire, expédié de *Veniſe* par le Cardinal *Herczan*, & qui a fait le voyage en quatre jours, a apporté officiellement la Nouvelle, que le *Sacré-Collége* avoit enfin donné le 14. de ce mois un nouveau Chef à l'Egliſe *Catholique*, en la perſonne du Cardinal *Grégoire-Barnabé Chiaramonte*, Evêque d'*Imola*, de l'Ordre des *Bénédictins*, Créature & Neveu de *Pie* VI. en l'honneur duquel il a pris le Nom de *Pie* VII. Son élection s'eſt faite à la presqu'unanimité des Voix; & en effet bien des circonſtances concourent à la faire regarder comme un des meilleurs choix, qui pût ſe faire. A l'érudition Théologique, dont le Cardinal *Chiaramonte* avoit fait preuve, en profeſſant cette Science durant pluſieurs années, il joint du caractère, qualité ſi eſſentielle dans les tems orageux où nous vivons: Pendant toutes les ſecouſſes, dont l'*Italie* a été agitée dans ces derniers tems, & au milieu même de la Révolution, il a montré une fermeté ſage & de la conſtance, tempérée par une prudente modération. La Cour de *Ruſſie* s'étant fort intéreſſée au choix d'un nouveau Pape, l'Ambaſſadeur Comte de *Kalitcheff* a d'abord expédié un Courier extraordinaire, pour l'annoncer à *Pétersbourg*."

„ Une autre Nouvelle du premier ordre, qui vient de ſe confirmer, eſt celle de la Capitulation de l'Armée *Françoiſe* en *Egypte*, par laquelle ce Pays eſt non-ſeulement rentré ſous l'obéiſſance du *Grand-Seigneur*; mais l'Armée elle-même s'eſt renduë Priſonnière ſur parole. Voici la ſubſtance des Articles, tels que l'Ambaſſadeur *Ottoman* les a reçus de *Conſtantinople*, & vient de les communiquer à notre Gouvernement. "

1°. *Les* François *évacueront d'abord le* Caire *& ſe rendront dans les Forteresſes d'*Alexandrie *& de* Damiète. 2°. *Ces Forteresſes elles-mêmes ſeront renduës à la* Porte *le 1. Février; & dès-lors les Troupes* Françoiſes *n'y monteront plus la Garde que concurrémment & en commun avec les Troupes* Ottomannes. 3°. *La* Porte *fournira, auſſi-tôt que poſſible, & pour dernier terme dans le tems de trois mois, un nombre ſuffiſant de Transports, pour transporter à* Toulon *les Troupes* Françoiſes, *qui ſeroient en ſanté: Quant aux Malades, qui entreront en reconvaleſcence, ils ſeront transportés, dès que toutes les dépenſes & les dettes, contractées par les* François *en* Egypte, *auront été payées.* 4°. *Le Général* Kleber *paſſera en* France *ſur une Frégate* Françoiſe, *qui ſe trouve dans le Port d'*Alexandrie; *&, afin de pouvoir traverſer la Blocquade* Angloiſe, *cette Frégate ſera pourvuë du Pavillon* Turc. 5°. *Tout ce qui appartient à la République* Françoiſe, *de quelque nature ou façon que ce ſoit, ſans en excepter même l'Etabliſſement de l'Inſtitut des Sciences, reſte à la* Sublime-Porte, *comme Propriété à lui appartenant.* 6°. *Tous les Ouvrages & Retranchemens, élevés par les* François, *reſtent dans leur état; & il ne ſera point permis d'en enlever aucune Artillerie.* 7°. *Le* Grand-Viſir *promet par le grand Prophète de prendre ſous ſa puiſſante protection tous les* François *en général, & chacun d'eux en particulier.* 8°. *Tous les* François, *à l'exception du Général* Kleber, *à leur retour dans leur Patrie, y ſeront regardés comme Priſonniers de guerre; ſur ce pié il ne leur ſera point permis de ſervir jamais contre la* Porte *ou ſes Alliés; ils devront ſe tenir éloignés à la diſtance de* 50. *lieuës du Théatre de la Guerre.* 9°. *Le* Grand-Viſir *fait préſent au Général* Kleber *de la Frégate, ſur laquelle il fera ſon paſſage en* Europe, *ainſi que de ſix Chevaux* Arabes. *En revanche, le Général* Kleber *promet, ſur ſon honneur & conſcience, de livrer à la* Porte *toute la Correſpondance, qui a eu lieu avec les Pachas d'*Egypte *& de* Syrie. 10°. *Jusqu'au jour de leur départ de l'*Egypte, *les* François *ſeront pourvus de tout ce dont ils auront beſoin aux dépens du* Grand-Seigneur. "

„ Voilà donc la principale Conquête, qui fut le fruit de l'Expédition de *Bonaparte*, retournée à ſes anciens Maîtres: Il ne reſte à la *France*, de cette fameuſe entrepriſe, que la ſeule Iſle de *Malte*; &, quelque ſorte qu'elle ſoit par elle-même, quelque courageuſe ou

opiniâtre qu'y foit la défenſe du Général *Vaubois*, il eſt à prévoir, qu'elle tombera également au pouvoir des Puiſſances co-aliſées par la même raiſon, qui y a fait rentrer l'*Egypte*: voir, faute d'une Marine capable de la protéger & de l'approviſionner. Le Gouvernement *François* avoit fait un dernier effort pour y parvenir, en envoyant à cet effet de *Toulon* une Eſcadrille, conduite par le Contre-Amiral *Perrée*, qui montoit le Vaiſſeau de guerre *le Général reux* de 74. Canons: L'Eſcadrille a rencontré la Diviſion *Angloiſe*, qui bloquoit *Malte*: L miral Lord *Nelſon* eſt accouru avec le Vaiſſeau *le Foudroyant*: Le Combat s'eſt livré dans Canal de *Malte*: *Le Généreux* a été pris ainſi qu'un Transport: Ils avoient à bord 1500. mes de Troupes de terre, pour renforcer la Garniſon de *la Valette*: De tout l'Armement n'eſt entré aucune Voile à *Malte*, où la Garniſon *Françoiſe* eſt actuellement aux abois. voyé *Anglois*, Lord *Minto*, vient d'expédier un Courier à *Londres* avec ces Nouvelles agréables.

„ La Commiſſion, établie pour examiner la conduite des Officiers *Autrichiens* envers *Ruſſes* à *Ancône*, n'a pas encore terminé ſes recherches: On y met d'autant plus de ſoins cette affaire eſt un des principaux griefs, qui ont déterminé l'Empereur *Paul* I. à ſe re deſormais à toute réunion de ſes Forces avec celles de l'*Autriche*: Les Généraux *Kneiwich* ſont actuellement au tour d'être examinés. Le Général de *Frölich*, contre plaintes de la Cour de *Ruſſie* ſont les plus fortes, en qualité de Commandant en chef d vit en attendant dans la retraite, & comme dans une eſpèce de disgrace, en attendant ment définitif. — Le Lieutenant-Colonel Baron *Wimmer*, chargé de diriger les fou pour l'Armée, va ſe rendre à *Pétersbourg*, relativement à celles qu'il a faites aux Tro *Ruſſie*. — Mr. de *Céſar*, Réſident de *Pruſſe*, vient d'être rappellé par ſa Cour. — l'Avocat-Conſultant du Pays de *Wirtemberg*, nommé *Baz*, qui a été arrêté ici, com pliqué dans la trame Révolutionnaire, au ſujet de laquelle pluſieurs Priſonniers d'Etat renfermés dans la Forteresſe de *Hohen-Asperg*: Il a été remplacé par l'Avocat-Conſultant *Kerner*, Auteur d'un Ouvrage ſur le *Droit-Public relatif à la Nobleſſe immédiate* de l'*E*

„ L'Archiduc *François-Léopold-Louis*, Fils aîné du Grand-Duc de *Toscane*, né le cembre 1794, eſt mort ſubitement la nuit dernière. "

EXTRAIT d'une Lettre de SYRACUSE *du 22. Février.*

„ Le 19. de ce mois, il eſt entré dans notre Port deux Vaiſſeaux de ligne *Anglois* de dre de l'Amiral *Nelſon*, amenant avec eux le Vaiſſeau de guerre *François*, *le Généreux* 74. Canons: Il avoit été pris dans un Combat, qui s'eſt donné dans le Canal de l'Iſle re: L'Eſcadrille *Françoiſe*, commandée par le Contre-Amiral *Perrée*, qui ſe rendoit cours de la Garniſon *Françoiſe*, bloquée dans cette Iſle, rencontra le 17. Février une *Angloiſe*, appartenant à la Diviſion, qui formoit le Blocus. Peut-être la prudence dicté de l'éviter plutôt que de la prendre, & de ſuivre la deſtination de l'Armement l'Eſcadrille enveloppa la Frégate & la força à ſe rendre: Un Cutter *Anglois*, qui conſerve avec la Frégate, échappa & porta à l'Amiral Lord *Nelſon*, ſtationné dans ces ges, l'avis de ce qui venoit de ſe paſſer: Il ne perdit pas de tems, alla à la recherche cadrille *Françoiſe*, l'empêcha de gagner le Port de *la Valette*, la diſperſa, la pourſuit ſe porta lui-même avec *le Foudroyant* à l'attaque du *Généreux*: Les *François* firent l ble pour entrer dans le Port de *la Valette*; mais inutilement: Ils devoient y débarquer Hommes de Troupes de terre & une quantité très-conſidérable de Munitions de guerre bouche. *Le Généreux*, qui avoit ſi heureuſement échappé au Combat d'*Aboukir*, cette fois-ci le même bonheur: Le Contre-Amiral *Perrée*, qui le commandoit ainſi q l'Expédition, fut mortellement bleſſé durant le Combat; & le Vaiſſeau fut pris: Il voit à bord un Général *François* avec un nombre de Troupes, qui, avec l'Equipage, celui de 1200. Hommes. Un autre Navire, Frégate ou Transport, ayant des Troupes a été pris par une Frégate de l'Eſcadre *Angloiſe* dans la *Méditerranée*, qui eſt préſ commandée par l'Amiral Lord *Keith*. Trois Corvettes ont échappé: On croit, qu'e repris la route de *France*, & que pas une ſeule Voile de l'Armement n'eſt parvenue ſtination. Le Corps de l'Amiral *Perrée*, transporté à *Meſſine*, y a été inhumé dans l'E *Ste. Lucie*. L'on a été obligé de débarquer auſſi une partie des Troupes & de l'Equip *Généreux*, vu que le peu d'eſpace, qu'il y avoit à bord du Vaiſſeau pour tant de m commodoit extrêmement & alloit y cauſer des Fièvres contagieuſes. — Le Siège de va ſe preſſer avec une nouvelle vigueur. "

De MILAN, *le* 12. *Mars.* Nous apprenons par une Lettre de *Palerme*, en en date du 26. Février, que les Amiraux Lords *Keith* & *Nelſon* en partirent le vrier avec une partie de leur Eſcadre réunie, ainſi qu'avec un nombre de Trou *liennes* & de grands Approviſionnemens de guerre, pour attaquer les *François* d de *Malte*; que ces Forces y ont débarqué le 17. Février; & que le lendemain il vré un Combat entre la Diviſion *Angloiſe* & une Eſcadrille *Françoiſe*, qui veno cours des Aſſiégés. Le Vaiſſeau de guerre, *le Généreux*, qui conduiſoit cette a été pris: Huit-cents Priſonniers, faiſant partie de l'Equipage & des Troupes, trouvoient à bord, ont été débarqués à *Livorne* par le Vaiſſeau de guerre *Reine-Charlotte*, de 110. Canons, que monte l'Amiral *Keith*.

Quant aux opérations par terre, elles ne tarderont pas de commencer. Il est arrivé ici du Quartier-Général de *Turin* un Courier avec ordre, de la part du Général en chef de *Melas*, d'accélérer la marche des Troupes. Depuis ce moment tout est en mouvement; & nous voyons défiler sans cesse des Troupes de toutes les armes, ainsi que de l'Artillerie & des Munitions. Le Général Comte de *St. Julien* a été nommé Commissaire-Général pour l'approvisionnement de l'Armée Impériale.

*EXTRAIT d'une Lettre d'*ALEXANDRIE *en* Piémont *du* 11. *Mars.*

„ Tandis que le Général *Massena* a fait avancer ses Troupes dans la *Rivière du Levant*, le 5. de ce mois, contre *Fontana-Buona* & *Sestri*, il y a eu dans le même tems plusieurs Escarmouches très-sérieuses du côté de la *Bochetta*, ainsi qu'un Combat assez vif sous *Gavi*. Le Siège de cette Forteresse, interrompu ou affoibli soit par la Saison soit par d'autres causes, trainoit en longueur: Ce jour-là la Garnison *Françoise* entreprit une sortie, pour pénétrer dans les Villages voisins: Mais, comme les *Autrichiens* étoient sur leurs gardes, cette tentative ne réussit point aux *François:* Après un engagement sanglant pour les deux Parties, ils durent rentrer dans la Place. Cette affaire a été suivie, avant-hier, dans les mêmes environs, d'une autre plus meurtrière encore entre les Troupes Impériales & une Colonne *Françoise*, qui s'étoit avancée pour faire lever le Siège de *Gavi*; Action, qui a été également inutile, on dit même très-funeste aux Assaillans. "

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 8. Germinal (29. *Mars.*)

„ La Loi, qui modifie la Taxe d'entretien des Routes, a été adoptée, hier, par le *Corps-Législatif*, à la majorité de 265. contre 5. Voix. Le *Premier-Consul* vient d'ajouter de sa part aux Candidats, présentés par cette Assemblée & le *Tribunat* au *Sénat-Conservateur*, pour les places vacantes dans ce Corps, le Général *Lefebure*, actuellement Commandant de *Paris*. Les titres de cet Officier à la distinction, dont *Bonaparte* l'honore, sont exposés en même tems dans un *Tableau abrégé* des services rendus par lui à la République, & dont voici l'exorde. " *François-Joseph Lefebure* est né à *Ruffach*, „ Département du *Haut-Rhin*, le 25. Octobre 1755; il parvint au grade de Premier-„ Sergent. Le plus absurde des préjugés alloit le retenir dans cet emploi, lorsque la „ Révolution ouvrit au génie & au courage la carrière de la gloire. Le Général *Lefe-„ bure*, en la parcourant, s'est acquis des droits à la reconnoissance de tous les *François*. „ Il suffit pour faire son éloge d'indiquer ses principales actions. " — Deux Arrêtés des *Consuls*, des 4. & 5. de ce mois, ont augmenté la Liste des Proscrits de *Fructidor*, rappellés depuis le 18. *Brumaire*, des noms du Citoyen *Debrackenier* de *Bruxelles*, déporté comme Ecrivain public, & de celui du Citoyen *Lacavier*. En continuant ainsi à réparer, autant que possible, les malheurs de cette classe des Victimes de la Révolution, les *Consuls* ont commencé encore à faire sortir effet à leurs dispositions, en faveur d'une autre classe non moins nombreuse d'Hommes cruellement persécutés depuis longtems, sçavoir de ceux que la haine ou le plus vil intérêt ont fait traiter en *Emigrés* sans qu'ils aient quitté la *France*. Nous avons fait connoître (*dans notre* Supplément *du* No. xx.) l'Arrêté, qui promettoit une prompte justice à ces Citoyens: La Commission, dont cet Acte ordonne l'établissement pour examiner, dans un court délai, leurs demandes en radiation de la Liste des *Emigrés*, où ils ont été inscrits à tort, a été installée en effet le 1. de ce mois, & a commencé ses travaux: Mais, comme ces procédés paroissent avoir fait concevoir des espérances, dont on juge l'accomplissement tout-à-fait incompatible avec la sûreté, avec l'existence même de la République, le Ministre de la Police s'est fait un devoir d'éclairer, à ce sujet, la Nation par la *Proclamation* suivante. "

Le MINISTRE *de la* POLICE-GÉNÉRALE *aux* PRÉFETS.

„ CITOYENS PRÉFETS, Des malveillans répandent, & des Hommes crédules répètent, que les *Emigrés* rentrent sans obstacles sur le Territoire *François*, & s'y établissent sans inquiétude. A ne juger du sort des *Emigrés* que par ce qu'on affecte d'en croire, on diroit qu'il ne leur reste plus qu'à venir se reposer au sein de la République de leurs tentatives contre elle. — Une *Amnestie* a été accordée aux Révoltés de l'*Ouest*, qui ont posé les armes aux termes & dans les délais de la Pacification. Cette *Amnestie* doit être & sera inviolablement observée envers ceux, pour qui elle a été faite; mais ce n'est point pour les *Emigrés* qu'elle a pu l'être. C'est vainement qu'ils y chercheroient, en leur faveur, ou des prétextes ou des titres. Le Pacte-Social l'a voulu; le *Gouvernement*, les Généraux, l'ont toujours déclaré: *Il n'y a point d'Amnestie pour les Emigrés.* — Le *Gouvernement* a promis justice à des Hommes, que fatalité de certaines chances a pu seule faire un instant confondre avec les *Emigrés:* Cette *justice* sera rendue; mais elle ne deviendra une *indulgence* pour personne. — Des Loix existent, qui règlent le sort des *Emigrés*, & déterminent les exceptions applicables à ceux qui ré-

clament contre leur inſcription. Ces Loix ſeront ſtrictement exécutées; les Droits qu'
conſacrent ſeront reſpectés; mais nulle de leurs diſpoſitions ne ſera violée. "

„ Ce n'eſt pas pour vous, PRÉFETS, que j'ai cru ces déclarations néceſſaires: Vous
vez pu faire au *Gouvernement* l'injure de croire à des inſinuations auſſi vaines que perf
Mais hâtez-vous de raſſurer les Citoyens, qui ont été aſſez crédules pour avoir beſoin d'
raſſurés; qu'ils ſçachent, que tous les bruits, répandus ſur la rentrée actuelle ou future
Emigrés, ſont des impoſtures imaginées par des Hommes, qui ne feignent de croire eux-
que pour ſe donner un moyen de le réaliſer. Rien ne ſera fait contre les intérêts de la R
blique; rien ne ſera donc fait pour les *Emigrés*. La Paix pour l'avenir tient à la fixité de
dre actuel; le *Gouvernement* le ſçait & ne l'oubliera jamais. "

*EXTRAIT d'une Lettre d'*AMSTERDAM *du* 1. *Avril.*

„ L'objet, qui a amené en cette Ville le Général *Marmont*, Aide-de-Camp-G
du *Premier-Conſul*, *Bonaparte*, n'eſt plus un myſtère, puiſqu'on vient de publi
ciellement une Lettre, que ce dernier a adreſſée *aux Membres de la Municipali*
*qu'aux Notables de la Ville d'*AMSTERDAM, & une autre, écrite à l'appui de
mière par le Citoyen *Schimmelpenninck*, Ambaſſadeur-Extraordinaire & Miniſtre
potentiaire de la République *Batave* à *Paris*, également adreſſée à la Municipalité
ſterdam. En voici la ſubſtance. "

„ L'*Europe* veut la Paix, (dit le *Premier-Conſul* dans cette Lettre;) & depuis tro
les efforts de la République n'ont pas eu d'autre but. Trop longtems l'on a ſouffert des
qu'entraine la Guerre: J'ai tout diſpoſé pour rendre la Campagne déciſive; mais, p
mieux aſſurer le ſuccès, j'aurois beſoin d'abord d'un Fonds extraordinaire de 10. à 12
lions: Et, comme dans une Cauſe commune les efforts doivent être réciproques, je m
à vous, CITOYENS: Je vous envoye le Général *Marmont*, Membre du Conſeil-d'
je le charge de vous préſenter un Plan, en conſéquence duquel les avances, qui ſeroient
par le Commerce & les Habitans d'*Amſterdam* au Gouvernement *François*, trouveroient
titude de leur rembourſement dans les plus fortes ſûretés. Connoiſſant les bonnes
tions, dont les Citoyens d'*Amſterdam* & leurs Adminiſtrateurs ſe ſont toujours mon
més, je n'héſite point, dans une conjoncture auſſi critique, à réclamer leur zèle: Et,
il n'y a point de tems à perdre, je m'abſtiens de toute intervention pour leur faire d
poſitions, qui, bien loin de bleſſer aucuns de leurs intérêts, les rendront dignes d'une partic
utile & méritoire aux avantages, qui pourront être remportés. Le Général *Marmont* leur
à cet égard des aſſurances, qu'ils ſçauront apprécier, & dont je garantis l'effet &c. "

„ Le Citoyen *Schimmelpenninck* écrit de ſon côté, " que le Membre du Conſeil
„ *Marmont*, un des Généraux les plus renommés, qui ont ſervi en *Italie* & en *Egyp*
„ *Bonaparte*, dont il a la confiance particulière, eſt envoyé par ce dernier à *Amſterdam*
„ de faire au Commerce de cette Ville des ouvertures, pour obtenir une avance, pou
„ ques mois, ſous telles ſûretés & à telles conditions, que le portent ſes Inſtructions.
„ que le nom de celui qui l'envoye, l'illuſtre *Bonaparte*, (continuë l'Ambaſſadeur *Sch*
„ *penninck*,) feroit ſans doute déjà tout, pour aſſurer une reception favorable à ſon
„ le *Premier-Conſul* m'a demandé néanmoins d'y ajouter une recommandation de ma
„ laquelle il vouloit bien attacher quelque importance. Je crois ſatisfaire le mieux à
„ tention, en vous priant d'écouter favorablement les ouvertures, que le Citoyen *M*
„ voudra vous faire, & d'avancer l'objet de ſa miſſion, autant qu'il peut dépendre
„ co-opération & de votre influence ſur le Commerce. Quelle que puiſſe être l'iſſue
„ efforts à cet égard, (c'eſt ainſi que le Citoyen *Schimmelpenninck* termine ſa Lett
„ *Premier-Conſul* trouvera certainement dans les preuves de votre bonne volonté de ne
„ motifs, pour contribuer tout ce qui pourra ſervir à relever notre Commerce lan
„ & à nous *rendre les ſources de notre ancienne proſpérité*. "

De LEYDE, *le* 3. *Avril.* Le Général *Marmont*, Membre du *Conſeil-d'Etat*
République *Françoiſe*, eſt retourné, avant-hier au matin, d'*Amſterdam* à *la Haye*
il s'eſt remis en route, le même jour, dans l'après-midi, pour *Paris*: Il étoit
(ainſi qu'on vient de le voir ci-deſſus) de négocier 10. à 12. Millions (Argent de
ce,) pour un court eſpace de tems, ſur des *Domaines-Nationaux* & autres valeur
Officiers Municipaux d'*Amſterdam* ont diſtribué, en conſéquence, aux principaux
tans de la Ville des Billets d'inſcription, qui n'ont pas tous été renvoyés vuides
on ne ſçait pas encore au juſte, jusqu'où le Général *Marmont* peut avoir réuſſi dans
jet de ſon voyage. — Le Citoyen *van Dedem tot den Gelder*, Fils, envoyé en *Ang*
pour l'exécution du Cartel, concernant l'échange des Priſonniers *Bataves*, eſt
ces jours-ci de *Londres* à *la Haye*, avec ſon Secrétaire *Apoſtool*.

A LEYDE, *au Bureau des* NOUVELLES POLITIQUES
par ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune.*